CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Les scouts pluralistes

À PROPOS DE L'AG À DISTANCE

Cette année 2020 est exceptionnelle à bien des égards. La pandémie de Coronavirus nous a forcés à nous adapter à un nouveau mode de vie. Elle nous a également donné l'occasion de nous lancer de nouveaux défis et de faire appel à notre créativité. Nous avons ainsi continué à faire Mouvement, tant au niveau local (par les nombreuses initiatives des Unités) qu'au niveau de la Structure Fédérale.

L'AG 2020 des Scouts et Guides Pluralistes n'échappe pas à ces réalités ! C'est pourquoi, nous allons vivre une AG pas comme les autres.

► Pourquoi l'Assemblée Générale est-elle organisée maintenant ?

Comme toute ASBL, les Scouts et Guides Pluralistes sont tenus d'organiser une fois par an une Assemblée Générale pour, au minimum, approuver les comptes et budgets, ainsi que le bilan des activités de l'ASBL.

Cette année, cette Assemblée Générale devait avoir lieu le samedi 21 mars. En raison de l'épidémie, celle-ci avait été reportée à une date indéterminée jusqu'à aujourd'hui.

Pour respecter les décrets liés aux Organisations de Jeunesse, les Scouts et Guides Pluralistes doivent organiser une Assemblée Générale avant le 31 juillet 2020. Le Conseil d'Administration a donc décidé de convoquer l'Assemblée Générale le samedi **20 juin**, en ligne.

► Est-ce que l'Assemblée Générale aura lieu comme d'habitude ?

Non. Organiser une Assemblée Générale en ligne implique des adaptations. En effet, il est irréaliste de demander aux membres d'être présent·es devant leur écran durant toute une journée. C'est pourquoi les moments clés de l'Assemblée Générale sont répartis dans le temps.

Dès maintenant, vous pouvez, via le mAGazine AG 2020 et la page web de l'AG prendre connaissance de tous les éléments indiqués dans la convocation (page 3).

Cinq rendez-vous thématiques auront lieu avant la séance statutaire du 20 juin. Ce sera l'occasion d'interagir et de poser vos questions. Ensuite, il faudra voter. Enfin, lors de la séance statutaire, les votes seront dépouillés et les résultats annoncés.

Toutes les étapes sont expliquées dans les pages suivantes. Merci à toi de bien prendre connaissance de tous ces éléments.

S'il te restait la moindre question, une seule adresse : ag@sgp.be.

Durant les trois prochaines semaines, nous relayerons d'autres informations via l'événement Facebook de l'AG 2020 ! N'hésite pas à rejoindre l'event et à y inviter les autres représentants effectifs et suppléant·es de ton Unité.

Event Facebook
https://tinyurl.com/AGSGP

► C'est tout ?

Non ! Une des composantes essentielles de nos Assemblées Générales est de pouvoir échanger et débattre autour de sujets importants pour le Mouvement. En outre, cette année est celle du nouveau Plan, qui orientera les actions de notre Mouvement jusqu'en 2023.

La Structure Fédérale ne veut donc pas en rester là et proposera des rencontres à l'automne, pour faire Mouvement : se rencontrer, échanger, parler du Plan. Plus d'informations très bientôt!

mAGazine AG
https://tinyurl.com/mAGazineAG

Site web
https://tinyurl.com/AGSGPweb

CONVOCATION OFFICIELLE

Bruxelles, le 2 juin 2020

Chers membres effectif·ves et suppléant·es,
Chers membres du Mouvement,

Cette année l'Assemblée Générale ordinaire des Scouts et Guides Pluralistes de Belgique ASBL se déroulera à distance. La séance statutaire de l'AG 2020 aura lieu le **samedi 20 juin 2020** de **16h00 à 17h00** via la plateforme **ZOOM**. Les informations pratiques, procédures et modalités sont décrites en détail dans les pages suivantes.

Pour permettre à chacun·e de jouer son rôle démocratique de façon aussi éclairée que possible, nous mettons en place, au cours des jours qui précèdent la séance statutaire, un dispositif permettant de récolter vos questions ainsi qu'une série de rencontres en ligne permettant d'y répondre et d'interagir avec les membres qui le souhaitent.

Des adaptations ont été réalisées pour rencontrer les obligations légales de l'association et pour simplifier autant que possible les différents aspects liés, entre autres, aux votes, aux amendements, et au déroulé général. Les détails pratiques, les procédures ainsi que l'agenda des rencontres en ligne et des votes sont également repris dans les pages suivantes.

Ordre du jour de l'AG 2020 :

- L'approbation du compte-rendu de l'AG 2019;
- L'approbation du rapport des vérificateur·rices aux comptes;
- L'approbation des rapports et le vote des décharges au Conseil d'Administration et au Conseil Fédéral;
- L'approbation des comptes et du bilan 2019 ainsi que du budget 2020;
- Le vote d'une motion d'orientation du Plan d'action du Mouvement pour 2020-2023;
- Le vote d'une motion portant sur le fonctionnement du CF en l'absence d'une candidature pour la présidence du Conseil Fédéral;
- L'élection des candidat·e·s aux différentes fonctions vacantes.

Pour préparer ces différents points, vous trouverez :

- Le compte-rendu de l'AG 2019, les rapports des vérificateurs aux comptes, du Conseil d'Administration et du Conseil Fédéral, les comptes et bilan 2019 et le budget 2020 dans le **mAGazine 2020** qui t'avait été envoyé par la poste;
- Les textes des motions soumises au vote à la page 4 de ce document;
- Les différentes candidatures reçues à ce jour à la page 6 de cette convocation.

Nous comptons sur toi pour lire attentivement ces documents avant l'AG, afin de pouvoir exercer ton rôle démocratique de façon éclairée.

Si vous avez la moindre question, n'hésitez pas à contacter l'équipe AG 2020 via ag@sgp.be.

Dans l'attente de vous voir connecté·es,

Pour le Conseil d'Administration,
Benoît FAUVILLE
Président du CA.

Pour le Conseil Fédéral,
Simon TONON
Président du CF.

MOTIONS SOUMISES AU VOTE

Motions du générales

Motion A : Approbation compte-rendu AG 2019

L'AG approuve le compte-rendu de l'Assemblée Générale du 16 mars 2019 tel que présenté à la **page 23** du mAGazine de l'AG 2020.

Motion B : Décharge vérificateur·rice·s aux comptes

L'AG donne décharge aux vérificateur·rice·s aux comptes pour l'exercice de leur mandat au cours de l'année 2019.

Motion C : Bilan et comptes

L'AG, après avoir entendu les rapports du Conseil d'Administration et des vérificateur·rice·s aux comptes, approuve le bilan au 31 décembre 2019 et le compte de résultat pour 2019.

NB : les circonstances de l'AG 2020 ne permettent pas d'interagir en direct avec les vérificateur·rices aux comptes comme les autres années, merci de vous référer à leur rapport présenté dans le mAGazine 2020 à la page 34.

Motion D : Décharge Conseil Fédéral

L'AG donne décharge au Conseil Fédéral pour l'exercice de son mandat au cours de l'année 2019.

Motion E : Décharge Conseil d'Administration

L'AG donne décharge aux membres du Conseil d'Administration pour l'exercice de leur mandat au cours de l'année 2019.

Motion F : Budget 2020

L'AG adopte le budget 2020 tel que présenté par le Conseil d'Administration.

Motions du CA

Compte tenu, d'une part, de la difficulté du renouvellement des membres du Conseil d'Administration et, d'autre part, du caractère exceptionnel du projet de rénovation du bâtiment de l'ASBL situé Avenue Porte de Hal, tant du point de vue de l'impact financier que de l'impact sur le travail des employé·es et des cadres du Mouvement, le Conseil d'Administration introduit une demande de prolongation de mandat pour l'administrateur qui porte le dossier :

Motion G : Proposition de prolongation du mandat d'un·e administrateur·rice

L'Assemblée Générale décide la prolongation jusqu'à l'Assemblée Générale 2021 du mandat d'administrateur de Sullivan Derenne pour le projet de rénovation du Siège des Scouts et Guides Pluralistes situé Avenue de la Porte de Hal 39, en vertu de l'article 25 ter des statuts des Scouts et Guides Pluralistes de Belgique ASBL.

*NB : Attendu le caractère nominatif de la **motion G**, et conformément à l'art 5.2.2 du règlement fédéral, le vote de cette motion fera l'objet d'un vote à bulletin secret.*

Motions du CF

Motion H : Orientations du Plan 2020-2023

L'Assemblée Générale valide la proposition d'orientation du Plan 2020-2023 telle que présentée à la page 39 du mAGazine et charge le Conseil Fédéral ainsi que le Conseil d'Administration de mettre en œuvre les moyens adéquats à la poursuite de ces objectifs.

NB : La mise en œuvre sera présentée lors de la rencontre du 8 juin.

Motion I : Fonctionnement du CF en l'absence de Président·e

L'Assemblée Générale, en l'absence de candidature à la présidence fédérale, donne sa confiance au Conseil Fédéral afin de s'organiser en son sein, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale, pour remplir les missions du·de la président·e fédéral·e telles que spécifiées par le règlement fédéral.

LES CANDIDAT·ES

Présidence du Conseil Fédéral

► Il n'y a actuellement pas de candidat·e pour ce poste. Une proposition de fonctionnement du CF en l'absence de candidat·e est proposée ci-avant (motion I).
Intéressé·e par cette mission ? Contacte Benoît, président du Conseil d'Administration (benoit@sgp.be).

Administrateur·rices (mandat de 3 ans)

► **Didier CHIM**
Bien qu'externe au Mouvement, Didier se retrouve pleinement dans nos valeurs fondamentales. Il souhaite mettre son énergie et ses compétences au service du Mouvement, afin que les jeunes puissent continuer à se construire autour de ces valeurs. Il serait ravi de pouvoir apporter sa pierre à l'édifice au sein du Conseil d'Administration.

► **Benoit FRICHETEAU**
Âgé de 26 ans, Benoît est un ancien animateur de la 172e Unité de Woluwé-Saint-Lambert. Après une pause de 4 ans, il a envie de s'investir à nouveau pour le Mouvement et de manière plus générale, dans l'associatif.

► **Charline GRAAS**
Âgée de 22 ans, Charline est actuellement animatrice Troupe à la 19e de Gentinnes. Étudiante en marketing, elle désire s'investir davantage dans le mouvement et pouvoir donc prendre part aux différents projets et activités du CA.

► **Sarah ROUSSEAU**
Âgée de 21 ans, Sarah est une ancienne animatrice Louveteaux à la 220e Unité d'Ath. Elle est étudiante en langues germaniques et en sciences politiques, passionnée de musique, de cinéma et intéressée par les sujets de société. Sarah a hâte de découvrir les Scouts et Guides Pluralistes sous d'autres facettes et souhaite apporter sa motivation aux projets et à l'évolution du Mouvement.

► **Simon TONON**
Actuellement président du Conseil Fédéral et issu de la 160e Unité de Namur. Psychologue, intéressé par les questions de gouvernance et de ressources humaines, Simon souhaite poursuivre son engagement sur ces thématiques au sein du CA.

Vérificateurs·trice·s aux comptes (mandat jusqu'à l'AG 2021)

► **Geoffrey BAU**
Actuellement cadre à la Région Brabant-Wallon, issu de la 20e Unité de Profondsart.

► **Marcel CULLUS**
Cadre à la Région Sea-Scouts pendant de longues années et formateur, il exerce ce mandat chaque année depuis de plusieurs années.

Conseiller·ères au Conseil d'Arbitrage (mandat de 3 ans)

► **Serge DELVAUX**
Ex-membre du Conseil d'Administration, il est expert-comptable pour notre Mouvement. Conseiller depuis 6 ans, il souhaite renouveler son mandat.

Envie d'en savoir plus sur les candidat·es ?

Tu auras l'occasion de découvrir les candidat·es via de petites capsules vidéo, postées sur l'événement Facebook de l'AG entre le **2 et le 11 juin**.

Si tu souhaites poser une (ou plusieurs) question(s) aux canditat·es, envoie-les à ag@sgp.be (joins ton numéro de téléphone) avant le **10 juin**. Tes questions leurs seront transmises, ils·elles tâcheront de te répondre au mieux par mail ou par téléphone.

RAPPORT DU CONSEIL D'ARBITRAGE

Cette année, le Conseil d'Arbitrage a eu à connaître d'une plainte formelle. L'affaire en question a d'abord été traitée par l'Équipe d'Unité, qui s'est rapidement tournée vers le Siège Fédéral et vers le président fédéral, pour une prise en charge. Les parents d'une des parties ont ensuite introduits un recours auprès du Conseil d'Arbitrage contre la décision du président fédéral.

Benjamin Dobruszkes, président du Conseil d'Arbitrage.

POSER VOS QUESTIONS

Afin de faciliter le déroulé et la préparation des rencontres en ligne, nous souhaitons récolter l'ensemble de vos questions à l'avance. Merci de poser vos questions en lien direct avec l'Assemblée Générale 2020 ou le contenu des rapports repris dans le mAGazine 2020. Celles-ci seront transmises aux animateur·rices des rencontres en ligne.

Les grands thèmes de questions :

1. **Les activités, projets et rapport du Conseil Fédéral** : Plan 2017-2020, les Régions, les ressources humaines bénévoles, la communication, les relations extérieures, l'international, le support aux Unités, le développement, la formation, les événements;
2. **Les activités, projets et rapport du Conseil d'Administration** : La gouvernance, l'immobilier, les ressources humaines salariées, le numérique;
3. **Les comptes 2019 et le budget 2020;**
4. **Le Plan 2020-2023;**
5. **Les motions.**

Tu peux envoyer tes questions jusqu'à la veille des rencontres en ligne via ag@sgp.be en précisant :

- le(s) thème(s) - la ou les question(s)
- ton mail et numéro de téléphone (pour clarification ou éventuelle réponse personnalisée)

LES RENCONTRES EN LIGNE

Pour t'aider à voter de manière éclairée, une série de rencontres en ligne est organisée à ton intention. Lors de chacune d'elles, tu assisteras à une courte présentation du sujet qui reprendra les questions envoyées (voir point 6). Un espace sera prévu pour toute question survenant durant la présentation.

La participation à ces rencontres est libre (tu participes à ce qui t'intéresse sans aucune obligation) et ouverte aux membres du Mouvement intéressé·es. Évidemment il y aura quelques bonnes pratiques à adopter pour le bon déroulement de ces moments, celles-ci seront expliquées en début de rencontre par l'équipe qui animera la session.

Accéder aux rencontres en ligne :

- Nous utiliserons l'outil ZOOM;
- Chaque rencontre en ligne dispose de son propre accès (en hyperlien dans le tableau ci-dessous)
- Les rencontres en ligne seront enregistrées pour permettre à celles et ceux qui le souhaitent de les visionner ultérieurement.
- Veille à avoir la meilleure connexion internet possible;
- Connecte-toi 5 minutes plus tôt pour vérifier que tout fonctionne;
- Munis-toi d'écouteurs ou d'un casque pour le confort d'écoute.

THÈMES	RENDEZ-VOUS
1. Activités, projets et rapport du Conseil Fédéral : Plan 2017-2020, les Régions, les ressources humaines bénévoles, la communication, les relations extérieures, l'international, le support aux Unités, le développement, la formation, les évènements.	Le lundi 08 juin de 18h00 à 18h50 ► Accès à la rencontre 1
2. Le Plan 2020-2023 Le consulter à la page 39 du mAGazine.	Le lundi 08 juin de 19h10 à 20h00 ► Accès à la rencontre 2
3. Activités, projets et rapport du Conseil d'Administration : La gouvernance, l'immobilier, les ressources humaines salariées, le numérique.	Le mardi 09 juin de 18h00 à 18h50 ► Accès à la rencontre 3
4. Les comptes 2019 et le budget 2020 Consulter les pages 26 à 35 du mAGazine 2020.	Le mardi 09 juin de 19h10 à 20h00 ► Accès à la rencontre 4
5. Les motions (et éventuels amendements)	Le mercredi 10 juin 2020 de 18h00 à 19h30 ► Accès à la rencontre 5

VOTES À DISTANCE

1. Participation au vote

1.1. Qui peut voter ?

- ► Uniquement les membres effectif·ves en ordre d'affiliation : représentant·es d'Unité, membres du Conseil d'Administration et représentant·es du Conseil Fédéral.
- ► Un membre effectif·ve = une voix.
- ► Les suppléant·es peuvent remplacer un membre effectif·ve.
- ► En cas d'impossibilité de participer au vote et d'être remplacé·e par un·e suppléant·e, une procuration pourra être donnée par le membre effectif·ve uniquement.

1.2. Comment exercer son droit de vote ? Comment transmettre son droit de vote ?

Les votes pour les motions ou pour l'élection des personnes se feront à distance (voir point 2.).
Cette démarche implique que l'accès aux votes soit précis (un peu comme quand on vérifie avant de te donner une plaquette à une AG normale) et arrêté sur une liste définitive des membres effectif·ves (ou membres suppléant·es qui les remplacent, ou ceux·celles qui bénéficient d'une procuration) avant de transmettre les accès aux votes.

Un formulaire en ligne sera envoyé le **3 juin** aux membres effectif·ves, celui-ci devra impérativement nous être renvoyé pour le **vendredi 5 juin**. Les membres effectif·ves devront y indiquer leur engagement à voter pour cette Assemblée Générale ou leur retrait, afin que la procédure soit redirigée vers le membre suppléant·e ou le bénéficiaire d'une procuration.

Une fois que la liste définitive des votant·es aura été établie, ceux·celles-ci recevront le bulletin et l'accès à l'application en ligne pour pouvoir voter.

2. Le vote à distance

2.1. Le vote des motions

Le vote des motions aura lieu par correspondance. Le bulletin de vote sera envoyé par mail aux votants le **11 juin** après la rencontre en ligne sur les motions.

- ► Le bulletin sera à imprimer*, à remplir, à signer et à nous renvoyer scanné ou photographié pour le **19 juin à 23h59 au plus tard****. Tous les détails seront expliqués lors de l'envoi des consignes pour effectuer les votes.

* Une version papier pourra être envoyée par la poste sur demande.
** Il s'agit d'une obligation légale pour les votes par correspondance.

2.2. Les votes à bulletin secret (élections et motion G)

Pour garantir le secret du vote (élections des candidat·es et motion G), celui-ci s'effectuera via une application en ligne.

Le 11 juin, lorsque les votant·es recevront le bulletin de vote, ils·elles recevront également le lien et le code d'accès individuel qui leur permettra d'exprimer leurs votes secrets en toute confidentialité.

- ► **Ce vote doit également être effectué au plus tard pour le vendredi 19 juin à 23h59.**

3. À propos des amendements

3.1. Comment et pourquoi déposer un amendement ?

Un amendement est une proposition de modification d'une motion (modification ou ajout de texte). Les propositions d'amendements doivent être introduites par 4 membres effectif·ves qui cosignent le texte. Si tu souhaites déposer un amendement, tu peux le faire via ag@sgp.be pour le **9 juin 2020** au plus tard.

3.2. Prise en considération, disposition exceptionnelle

L'ensemble des amendements seront, de façon exceptionnelle, pris d'office en considération par le Conseil d'Administration en lien avec le Comité des textes pour éviter les procédures de prise en considération habituelles (telles que décrites à la page 5 du mAGazine 2020), celles-ci ne pouvant pas être mises en œuvre dans le cadre de l'AG 2020.

Le Comité des textes (voir page 36 du mAGazine 2020) veillera à soutenir la bonne rédaction d'amendements ainsi que l'éventuelle fusion d'amendements soutenant les mêmes propositions. Les dépositaires seront bien évidemment contacté·es.

3.3. Vote des amendements

Le bulletin de vote reprendra les différentes propositions (motion originale et motion amendée). Il s'agira de voter soit pour la motion originale, soit pour la motion amendée, soit de refuser ou encore de s'abstenir. Tout cela sera expliqué en détail lors de l'envoi des bulletins de vote le 11 juin.

4. Le dépouillement des votes

► **L'arrêt des votes aura lieu le vendredi 19 juin à 23h59.**

Le dépouillement des résultats des votes sera effectué le samedi 20 juin avant l'ouverture de la séance statutaire prévue à 16h00 et durant laquelle les résultats seront présentés.

Le dépouillement sera confié à deux membres de l'équipe AG accompagné·es de deux membres effectif·ves issus des Unités*. Le nom de ces personnes sera communiqué lors de la rencontre en ligne sur les motions et repris lors de l'envoi des instructions pour effectuer les votes. Ils·elles auront pour rôle de vérifier la validité des bulletins de vote ainsi que l'exactitude des résultats.

L'ensemble des résultats/bulletins de votes et votes émis électroniquement seront tenus à la disposition du Mouvement pour toute demande de vérification (consultables au Siège Fédéral, sur demande après l'AG 2020).

* Les volontaires peuvent se manifester à ag@sgp.be avant le 10 juin. Il faudra être disponible physiquement au Siège Fédéral à Bruxelles le samedi 20 juin de 14 à 17h.

SÉANCE STATUTAIRE

La séance statutaire aura lieu le 20 juin de 16h à 17h.

La séance statutaire de l'AG 2020, tu t'en doutes, ne ressemblera pas du tout à nos Assemblées Générales habituelles. Celle-ci sera réduite à sa plus simple expression et sera l'aboutissement de toutes les étapes précédentes. C'est à ce moment-là que toutes les décisions qui auront été exprimées à travers les votes seront officielles et légalement actées.

La séance statutaire de l'Assemblée Générale de juin 2020 sera ouverte à toutes et tous. Nous vous y retrouverons avec plaisir !

Le programme ?

- La vérification du quorum de validité de l'AG (le quorum ne dépendra pas du nombre de personnes connectées, mais du nombre d'effectif·ves qui auront participé aux votes jusqu'au 19 juin).
- La composition de l'équipe AG, président·e de séance, secrétaire de séance, équipe motions et scrutateur·rices;
- Le rappel de l'ordre du jour;
- Bref retour des rencontres en ligne;
- La proclamation des résultats des votes et élections.

Quand ?

Cette séance se déroulera le samedi 20 juin de 16h00 à 17h00.

Comment & où ?

Nous nous retrouverons sur ZOOM !
- Veille à avoir la meilleure connexion internet possible;
- Connecte-toi 5 minutes plus tôt pour vérifier que tout fonctionne;
- Munis-toi d'écouteurs ou d'un casque pour le confort d'écoute.

Accès direct à l'Assemblée Générale du 20 juin 2020

MERCI. MERCI. MERCI !

L'Assemblée Générale, c'est une belle occasion de voir que le Mouvement grandit et bouge ! Que de belles choses accomplies en un an ! Et que de belles choses qui continuent à se construire et à se rêver.

L'Assemblée Générale, c'est donc aussi une belle occasion de remercier les personnes qui font bouger le Mouvement !

Merci aux cadres, aux membres du Conseil Fédéral, aux membres Conseil d'Administration ainsi qu'à l'équipe des permanent·es du Siège Fédéral pour leur engagement à mener les projets du Mouvement, avec toute l'implication et la passion qui les caractérisent.

Merci tout spécialement à Anne-Louise JACQUEMIN et à Cédric LORNE qui terminent leur mandat au sein du Conseil d'Administration et à Aurore CULLUS, Pauline GIGOT, Françoise VAN VLIET, Thibault GAUDIN et Simon TONON qui achèvent leur mission dans l'Équipe Fédérale.

Merci également à Guillaume VIENNE, Nele CLAES et Sylvain LERMUSIAUX pour l'engagement qu'ils ont porté au sein de leurs Régions et au Conseil Fédéral.

Déjà un grand merci d'avance à tou·tes celles et ceux qui se représentent pour un nouveau mandat.

Enfin, que serait le Mouvement sans vous, les animateur·rices ? Merci à vous pour votre implication au sein de vos Unités et tout particulièrement en cette drôle de période. Le confinement ne vous a pas fait peur et vous avez été incroyables dans votre volonté à garder contact avec vos jeunes et à proposer du Scoutisme et du Guidisme d'une autre façon.

Grâce à vous toutes et tous, quelle fierté d'être Scouts et Guides Pluralistes !

POUR CONCLURE

C'est avec ces quelques mercis que ce document s'achève. Te voilà à présent outillé·e pour participer au mieux à cette AG 2020. Merci à toi de prendre part activement au processus démocratique du Mouvement !

Il te reste des questions ? N'hésite pas à les adresser à ag@sgp.be.

L'équipe AG 2020.